

**La protection sociale,
un bien essentiel**

Depuis le début de la crise, le nombre de chômeurs s'est déjà accru de 34 millions dans le monde. Tel est le constat dressé dans la déclaration syndicale en vue du sommet de l'OCDE de fin mai. Où pour la première fois des représentants des syndicats et des employeurs sont conviés à la réunion des ministres. Le Comité syndical consultatif auprès de l'OCDE (TUAC) exhorte les gouvernements à placer au cœur de la reprise économique l'emploi et la cohésion sociale en particulier.

Ainsi, 64 millions de personnes supplémentaires seraient victimes de la crise à travers le monde et accumulées à l'extrême pauvreté sans bénéficier de protection sociale.

La protection sociale est un bien essentiel pour les populations.

Au travers la crise qui frappe les salariés et leurs familles, les systèmes d'indemnisation du chômage peuvent jouer un rôle fondamental. C'est l'une des démonstrations que met en exergue le très précieux ouvrage ci-contre, paru ce trimestre, co-édité par l'Institut syndical européen (ETUI) et l'IRES. Cet ouvrage en anglais, coordonné par Florence Lefresne, chercheuse à l'IRES, s'appuie sur le numéro spécial 115 de *La Chronique Internationale de l'IRES* et élargit opportunément le nombre de pays étudiés.

Comme dans l'ouvrage collectif « *La France du travail* »¹, certains clichés ou idées reçues se voient contredits par l'analyse minutieuse des situations.

C'est à cet exercice rigoureux auquel se livre avec succès le numéro spécial 63 de *La Revue de l'IRES* coordonné par Solveig Grimault, chercheuse à l'IRES. Ce numéro intitulé « *Flexicurité, sécurisation des parcours professionnels et protection sociale* » donne une autre perception sur les ressorts présumés face à la crise et aux débats sur le lien entre emploi et protection sociale, mais également sur le fonctionnement du marché du travail.

Dans un autre registre, le document de travail N° 01.2010 (à paraître) d'Yves Lochard, chercheur à l'IRES donne un riche éclairage sur une dimension de l'intermédiation sur le marché du travail avec l'étude de cas d'une association dans « *l'accompagnement bénévole des chômeurs* ».

La sélection de publications récemment éditées ou à paraître, à découvrir dans ce numéro de *La Lettre* illustre la richesse et la qualité des travaux réalisés au sein de l'Institut et son engagement « au service des organisations syndicales » à concourir à donner des éclairages sur des enjeux importants pour les acteurs sociaux.

Benoît Robin

¹ *La France du travail* (2009) IRES – éditions de l'Atelier

Dernières publications de l'IRES

Unemployment benefit systems in Europe and North America : reforms and crisis

La profonde récession qui affecte l'économie mondiale, met en évidence le rôle essentiel des systèmes d'indemnisation du chômage auxquels incombe la responsabilité essentielle de protection sociale à grande échelle. Comment les systèmes d'indemnisation du chômage font-ils face à ce défi ? Rédigé par des économistes et des sociologues, le présent ouvrage donne une vue d'ensemble des ajustements majeurs que ces systèmes ont subis au cours des deux dernières décennies dans 14 États membres de l'UE ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Les disparités entre pays et entre catégories d'actifs demeurent importantes quant à la qualité de la couverture du risque de chômage. Les évolutions enregistrées confirment le rétrécissement, dans presque tous les pays, du champ de l'assurance chômage au profit de l'assistance soumise à activation.

Auteur et coordination : Florence Lefresne, Chercheuse à l'IRES

Editeurs : Institut syndical européen ETUI (Eur. trade union Ins.) for REHS (Research, education, health and safety), IRES

Sommaire :

- A comparative overview of unemployment benefit: striving to provide security for employees in their career paths (F. Lefresne)
- A European approach to unemployment benefits? (P. Pochet)
- *Germany*. Employment policies, unemployment administration, placement of unemployed workers: the great shake-up (M. Veil)
- *Belgium*. Unemployment insurance caught between pressure from Europe, regional controversy and fall-out from the crisis (J. Faniel)
- *The Netherlands*. Long years of reform now tested by the recession (M. Wierink)
- *Denmark*. A stay of execution for the unemployment benefit system? (C. Meiland)
- *Sweden*. Far-reaching reforms to the unemployment insurance system since 2007 (A. Jolivet, T. Mantz)
- *France*. An unemployment insurance system ill-adapted to the economic crisis (C. Tuchsziroer)
- *United Kingdom*. The limited protection offered by unemployment benefit (F. Lefresne)
- *Spain*. Attempting to adapt unemployment insurance to a flexible labour market (C. Vincent)
- *Portugal*. Control and activation as major policy guidelines (N. Simões, H. Lopes)
- *Italy*. The debate about 'social cushioning measures': how can a fragmented, inequitable system be improved? (S. Leonardi)
- *Greece*. 'Activation' reforms in a residual and fragmented system of social protection against unemployment (M. Karamessini)
- *Poland*. Unemployment benefit: haunted by a lack of legitimacy (S. Portet, K. Sytandar-Sztanderska)
- *Hungary*. A continuous shrinking of the unemployment benefit system (B. Galgoczi)
- *Bulgaria*. Unemployment benefit: reforms, policies and security (K. Vladimirova)

- *The United States*. The unemployment benefit system: a degree of minimal protection, for 'insiders' only (C. Sauviat)

- *Canada*. From unemployment insurance to employment insurance: the disengagement of the State (M. Viprey)

Date parution : avril 2010 - Collation : 337 p.

La Revue de l'Ires, N° 63, spécial « Flexicurité, sécurisation des parcours professionnels et protection sociale »

L'articulation entre travail et sécurité sociale, sur laquelle s'est historiquement construit le statut salarial (Supiot, 1995), a connu des traductions diverses, autour desquelles se sont concentrés les débats à mesure qu'évoluait – et s'érodait – la capacité du système d'emploi, et de sa dimension statutaire en particulier, à sécuriser les travailleurs.

Dans les dernières décennies, et de façon périodique, c'est ainsi la question du lien entre emploi et protection sociale qui est revenue dans le débat. Symptôme d'un éclatement des usages de la norme d'emploi et d'une complexification des piliers de la protection sociale, elle a fait l'objet de nombreux travaux. S'inscrivant, pour certains, dans des programmes de recherche spécifiquement dédiés à cette question, ils ont notamment interrogé la « portée et (les) limites des aménagements successifs » des liens entre l'emploi et la protection sociale, tant du point de vue des conditions d'ouverture des droits et des modes de financement, que des acteurs impliqués dans ces relations (Burdillat, Outin, 2000:147). D'autres auteurs ont proposé une analyse davantage ciblée sur les liens entre flexibilité de l'emploi et protection sociale, au sein de l'Union européenne (Vielle, Walthery, 2003). Enfin, c'est également à travers les « mutations des relations entre emploi et protection sociale » qu'un certain nombre d'auteurs ont choisi d'interroger les transformations de l'Etat social, à l'échelle européenne, en questionnant en particulier la notion d'activation, ou en proposant une analyse détaillée de différents types de transitions (Dang, Outin, Zajdela, 2006).

On connaît les évolutions qui ont pu conduire à cette concentration des débats sur le lien entre emploi et protection sociale. La récurrence de cette question (Elbaum, 2007) est intervenue sur fond de « fragilisation (des) processus d'acquisition des droits sociaux » (ibid.:581), sous l'effet notamment du développement des formes particulières d'emploi. La fragilisation de l'édifice protecteur, associé au statut salarial, s'est également accompagnée du développement de l'assistance pour les salariés les plus précaires et les exclus du marché du travail (IRES, 1999). L'activation, enfin, est intervenue (Dang, Outin, Zajdela, 2006), qui a ensuite constitué l'une des composantes de la flexicurité telle que la définit la Commission européenne.

(Extrait de l'introduction de Solveig Grimault, Chercheuse à l'IRES, au numéro spécial)

Sommaire :

- Introduction, (S. Grimault)

- Une flexicurité au service des capacités des citoyens européens (J.M. Bonvin, P. Vielle)

- La flexicurité et la question des sécurités adéquates (L. Duclos)

- Protection sociale complémentaire : ingénierie de la négociation collective (J. Barthelemy)

- Les institutions de la flexicurité (Y. Chassard, J.Y. Kerbourc'h)

- Flexicurité en Europe : une approche critique (M. Keune, P. Pochet)

- Dessen et destin de quatre arrêts de la Cour de justice des communautés européennes (S. Laulom, F. Leforest)

Les nouveaux enjeux de la négociation dans le champ de la protection sociale complémentaire, quels leviers pour la sécurisation des parcours professionnels ? (G. Bonnard)

Flexicurité et protection sociale (CFE-CGC)

Sécurisation des parcours professionnels et négociation collective dans le champ de la prévoyance : comment assurer la continuité des droits ? (M. Doussineau)

Au-delà de la flexicurité : la création de nouveaux droits pour les salariés (S. Dupuch, C. Fitte)

L'accompagnement bénévole des chômeurs – Le cas de l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

Document de travail IRES N° 1.2010

L'accompagnement est devenu depuis quelques décennies l'étiquette sous laquelle s'énoncent toute une série de pratiques sociales qui s'étalent du berceau à la tombe. Aux divers âges de la vie et de ses vicissitudes, chacun est appelé à être accompagné : l'élève, la victime, le malade, le pauvre, le mourant. Avec cette notion s'instaure un mode de prise en charge adapté à un contexte idéologique où toute pratique sociale cherche à se prévaloir de l'adhésion de celui qui en est la cible.

Dans le champ de l'intermédiation sur le marché de l'emploi, il existe bien désormais un marché de l'accompagnement des chômeurs sur lequel opèrent à côté du service public de l'emploi, des opérateurs privés et des associations. En tant que troisième acteur de l'intermédiation, le secteur associatif ne représente certes qu'une part réduite de cette activité d'accompagnement même s'il en a à maints égards été l'inventeur dès les années 1970. Dans la filiation de cette fonction pionnière, il est un foyer d'expérimentations et d'innovations. Au premier rang de ces associations, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), créée en 1985. Le document de travail n° 01.2010 repose sur une étude menée en 2007 et 2008 pour le compte de SNC. L'analyse se nourrit de l'étude d'écrits de l'association et d'ouvrages qui lui ont été consacrés par ses membres ou ses amis mais elle se fonde essentiellement sur une série d'entretiens avec des bénévoles et des personnes accompagnées. Il s'agit moins de dire ce qu'est l'accompagnement que de décrire ses pratiques, comment ces personnes les ont vécues, l'analyse qu'elles en font.

La mise en œuvre associative de l'accompagnement n'est pas exempte d'une série de tensions. Loin d'une vision enchantée qui en ferait le dépassement réussi de l'aide (jugée caritative, voire humiliante...) et d'une logique éducative adossée à ses certitudes, l'accompagnement apparaît comme une source de difficultés diverses (ambiguïté de la relation et tensions entre accompagnateurs et accompagnés) voire de risques (individualisation des rapports). C'est le projet de ce document de les identifier.

(Extrait du Document de travail (à paraître) de Yves Lochard, Chercheur à l'IRES)

Sommaire :

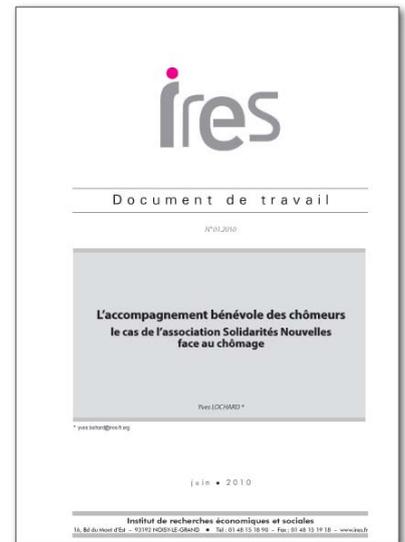
Introduction

I. L'accompagnement comme projet

II. L'accompagnement à l'œuvre

III. SNC et le dispositif social d'aide aux demandeurs d'emploi

Conclusion



IRES

Biblio

La crise du modèle social américain



Auteurs : Catherine Sauviat, Chercheuse à l'IRES et Laurence Lize

Editeur : Presses Universitaires de Rennes
Collection : Economie et Société

Date parution : avril 2010 Collation : 249 p.

Chronique internationale n° 124

Etats-Unis. Une réforme de la santé en demi-teinte.

Catherine Sauviat, Estelle Sommeiller

Royaume-Uni. La réforme de la poste dans la tourmente de la crise financière.

Odile Join-Lambert

Irlande. La crise du partenariat social face à la rigueur budgétaire.

Noélie Delahaie

Portugal. De la crise à la crise.

Jean-Marie Pernot

Programme des 11^e Entretiens de l'IRES du 11 février 2010

Les acteurs sociaux face à la crise

1^{ère} table-ronde : « Les singularités nationales des stratégies sociales dans la crise : Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Espagne, Etats-Unis »

- Royaume-Uni. Intervention de Florence Lefresne (Ires) « Le modèle britannique dans tous ses états »

- Irlande. Intervention de Noélie Delahaie (Ires) « Le 'Tigre celtique' à bout de souffle, le partenariat social en panne »

Pologne. Intervention de Stéphane Portet, (Directeur de S. Partner) « Le dialogue social à l'épreuve de la crise économique »

- Espagne. Intervention de Catherine Vincent (Ires) « Le modèle de dialogue espagnol fragilisé par la crise »

- Etats-Unis. Intervention de Catherine Sauviat (Ires) « A crise sans précédent, mesures sans précédent, mais business as usual »

Discutant : Jérôme Gautié, Professeur d'économie à l'Université de Paris I et Directeur de l'Institut des sciences sociales du travail

2^{ème} table-ronde : « Décisions des acteurs et ajustement de l'emploi dans la crise »

- Intervention de Michel Husson (Ires) « Le choc de la crise, le poids du chômage »

- Intervention d'Olivier Passet (Chef du Département des affaires économiques et financières, Centre d'Analyse stratégique) « Comment les entreprises ont-elles géré l'emploi dans la crise ? Le cas français »

- Intervention de Udo Rehfeldt (Ires) « La concertation au sommet toujours d'actualité face à la crise ? »

Discutant : Alain Lecanu, Secrétaire national Emploi-Formation, CFE-CGC.

Débats animés par Philippe Frémeaux, Directeur de la rédaction d'Alternatives Economiques

ISSTO, Université de Rennes 2. Formation des syndicalistes CFDT. Intervention d'Antoine Math « Les évolutions de la protection sociale en France ». (Rennes, 6 janvier 2010)

ISSTO, Université de Rennes 2. Stage de formation CFDT, intervention de Florence Lefresne, « Deux volets contrastés de la protection sociale au Royaume-Uni : le système de santé et le système de retraites ». (Rennes, 7 janvier 2010).

ISSTO, Université Rennes 2. Formation des syndicalistes CGT-FO. Intervention d'Antoine Math « L'analyse de longue période des comptes de la protection sociale et ses enseignements critiques ». (Rennes, 13 janvier 2010)

ISSTO, Université Rennes 2. Intervention de Catherine Sauviat « Le système de santé américain et les enjeux de la réforme ». (Rennes, 15 janvier 2010)

Université de Bochum (Allemagne). Séminaire international « Le comité d'entreprise comme organisation transnationale? ». Commentaire de Udo Rehfeldt sur le cas de Renault. (Bochum, 21-22 janvier 2010)

Université de Montréal et HEC Montréal. Interventions de Christian Dufour et d'Adelheid Hege sur les syndicalismes européens lors d'un séjour au CRIMT du 25 janvier au 5 mars 2010.

Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES) Soirée débat « Où va notre protection sociale? ». Intervention, d'Antoine Math « Où va la protection sociale? » à partir du livre *La France du travail*. (Paris, 11 février 2010)

Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Soirée débat « Urgences sociales pour les libertés et pour les droits ». Intervention de Florence Lefresne, Antoine Math, Etienne Lecomte, Jean-Marie Pernot « Inégalités sociales, pauvreté, précarité » à partir du livre *La France du travail*. (Bondy, 13 février 2010).

Centre de recherche interuniversitaires sur la mondialisation et le travail (CRIMT). Séminaire « Quelles crises pour le syndicalisme européen? ». Interventions de Christian Dufour et d'Adelheid Hege. (Montréal, 18 février 2010)

ISSTO, Université Rennes 2. Formation de syndicalistes CGT.
- Intervention d'Antoine Math « Atouts et faiblesses des systèmes de retraite à compte notionnel : les exemples suédois et italien » ;
- intervention de Catherine Sauviat « Le système de retraite américain : atouts et faiblesses ». (Rennes, 3 mars 2010)

Chaire **Mutations, anticipations, Innovations (MAI)** de l'Institut d'Administration des entreprises de Paris, IAE de Paris 1 Sorbonne. Intervention de Benoît Robin au séminaire d'étude des « Systèmes d'information existants dans le domaine des restructurations » avec la présentation des activités IRES pour la Fondation de Dublin dans le cadre de l'Observatoire ERM des restructurations et des mutations. (Paris, 9 mars 2010)

Projet intégré européen CAPRIGHT, Resources, rights and capabilities : in search of social foundations for Europe. 7ème Conférence internationale. Communication de Noëlie Delahaie, Florence Lefresne et Catherine Sauviat, « The working poor, an approach in terms of poverty in earned income: first draft from a SILC cross-country study » (Gênes, 9-12 mars 2010).

Caisse d'allocations familiales du Sud-Finistère. Réunion du Conseil d'administration. Présentation d'Antoine Math « Les évolutions de la protection sociale en France » à partir du livre *La France du travail*. (Quimper, 12 mars 2010)

Chaire Politiques et économie de la protection sociale du **CNAM, IRDES et IRES.** Colloque « Protection sociale d'entreprise » co-organisé par l'IRES :
- Intervention de Benoît Robin à l'ouverture ;
- Communication de Florence Lefresne et de Catherine Mathieu (OFCE) « Le système de retraites britannique : réformes en cours et défis de la crise ». (Paris, 25-26 mars 2010).

Centre d'économie de la Sorbonne. Séminaire TEMPS (Travail, Emploi, Protection sociale) « La pauvreté laborieuse en questions ». Intervention de Pierre Concialdi « Qu'importe le travail, pourvu qu'on ait le RSA ». (Paris, 25 mars 2010)

BULLETIN D'ABONNEMENT 2010

Nom, prénom Date
Adresse.....

- désire m'abonner à *Chronique Internationale + Revue* : 99€, et recevoir la Lettre de l'IRES
 désire m'abonner à *La Revue de l'IRES* : 79 €
 désire m'abonner à *Chronique Internationale* : 30 €
 désire recevoir le *Catalogue des publications de l'IRES*

Les étudiants (justificatifs à l'appui) pourront bénéficier d'une remise de 50 % sur les abonnements et sur les publications achetées à l'unité.

Bulletin à retourner avec votre règlement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'IRES, Virement
CDC IBAN FR72 4003 1000 0100 0024 5046 D80 BIC
CDC GFRPPXXX

- Carte VISA, MASTERCARD ou EUROCARD : n°
..... Date d'expiration
.....

à : IRES Diffusion - 16, boulevard du Mont d'Est -
93192 Noisy-le-Grand Cx

Tél 33 (0) 1 48 15 18 90 Fax 33 (0) 1 48 15 19 18 -
E-mail : contact@ires-fr.org Signature

La Lettre de l'IRES - Publication trimestrielle
16, bd du Mont d'Est 93192 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Directeur de la publication : Patrick Gonther
Responsable : Benoît Robin
Réalisation : Monique Jacquin
Louyot S.A. - Paris
Dépôt légal : 2ème trimestre 2010 - ISSN n°1145-1394

L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale. en finançant des programmes établis par chacune d'elles. Ces travaux sont menés sous leur responsabilité, mais les résultats de ces recherches sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical. Dans cette rubrique, nous vous présentons les travaux remis à l'IRES dans le cadre de ces conventions de recherche au cours des derniers mois. Pour les obtenir, s'adresser auprès de l'organisation concernée (voir les adresses en page 6).



Repenser les migrations économiques : un Défi pour l'Europe

*Fanny Lung, Selen Serçen,
Flora Burchianti*

Le 21^{ème} siècle s'annonce d'ores et déjà comme « le siècle des migrations », en particulier pour l'Europe, pour des raisons géographiques et démographiques. Dépassant les clichés et les amalgames, les trois auteurs de cette étude tentent de dessiner des perspectives pour un nouveau type de migrations, respectueux de la personne humaine et refusant le prisme sécuritaire et utilitariste propre à l'Union Européenne actuelle.

L'Europe est ainsi un espace de migrations internes mais aussi, de par sa position économique, un « eldorado » pour les immigrés des pays en développement. « En 2005, 37 millions de personnes, soit 10% des 385 millions d'habitants de l'Union Européenne (UE 15), étaient des immigrés » c'est-à-dire qu'ils étaient nés dans un autre pays que leur pays de résidence (ils n'étaient que 4% en 1970).

À partir d'un état des lieux des migrations économiques en Europe soulignant les différences entre États membres, notamment celles entre la France et l'Espagne, cette étude présente une analyse des différents types de migrations économiques à l'œuvre ainsi que des effets de cette migration sur les migrants et leur en-

tourage ; elle évoque la situation des étrangers sur le marché du travail européen et les nouvelles configurations des migrations ; enfin, elle invite à se pencher sur les grands enjeux des migrations économiques de demain et la construction de droits transnationaux pour les migrants.



Le bricolage du maintien dans l'emploi des seniors : réglementation publique, dialogue social et boîte à outils

*Nicolas Farvaque, Hélène Humetz,
Marion Lefebvre,
Djamel Messaoudi*

La réglementation publique concernant l'emploi des seniors a considérablement évolué au cours des années 2000. Elle est marquée par un changement de cap notable : la fin de l'application du système de prétraitements, mode de gestion quantitative des fins de carrière, au profit d'une incitation au maintien dans l'emploi des salariés âgés. L'approche se veut plus qualitative. Elle sollicite le dialogue social d'entreprise et incite à la mise en œuvre d'initiatives de gestion des ressources humaines.

Le changement de cap est matérialisé par une forte production législative et conventionnelle. En 2005, un accord national interprofessionnel forme un cadre cohérent permettant d'appréhender la problématique du maintien en emploi des seniors et définit une première série de préceptes concernant la gestion des carrières. L'accord est relayé par l'Etat

dans le cadre d'un plan d'action concerté en 2006. Le bilan mitigé de ce plan conduira l'Etat à revoir l'approche (loi de financement de la sécurité sociale de 2008) essentiellement dans sa forme, avec l'obligation pour les entreprises de définir un plan d'action ou un accord. La substance de la loi, précisée par le décret d'application de 2009, reste imprégnée d'une logique de la « boîte à outils » à destination des services RH des entreprises.

Une analyse d'un échantillon d'accords permet d'apprécier la traduction de ce double encadrement du dialogue social : coercition d'un côté, fléchage du contenu de l'autre. Une dizaine d'études de cas réalisées dans des entreprises de différents secteurs montre les logiques à l'œuvre dans l'élaboration de l'accord. Le pur formalisme de certains accords sera justifié différemment par les partenaires sociaux. Dans d'autres cas, la volonté des représentants du personnel d'aboutir à un accord volontariste en matière d'amélioration des conditions de travail se heurte à des problèmes de coût, malgré le consensus trouvé avec la direction. Des contextes de restructuration d'entreprises définissent ailleurs la façon de poser le problème.

Le matériau empirique donne à voir ce que l'on peut appeler un bricolage du dialogue social. Les négociations, quand il y en a eu, se sont passées dans l'urgence, dans un climat de crise économique et sans réel accompagnement. Les directions des ressources humaines se sont emparées de tel ou tel instrument contenu dans la boîte à outils, mais qui ne permettent qu'à la marge d'interroger le contenu même du travail, son intensification et sa pénibilité.



Enjeux d'une réforme systémique de nos régimes de retraites

La question des retraites reste d'actualité. Cette étude est née après le rendez-vous manqué de 2008 limité pour l'essentiel à une concertation sans que celle-ci apporte des corrections à la loi du 21 août 2003. Elle est constituée des actes d'un colloque organisé par la cgt-FO en mai pour débattre des enjeux d'une réforme systémique des régimes de retraite.

Il ne s'agit pas de préparer les esprits à l'éventualité d'une réforme systémique de nos systèmes de retraite, mais d'anticiper sur la réouverture du dossier retraite en 2010 par le gouvernement.

Le MEDEF n'a jamais caché sa volonté de revisiter nos systèmes de retraite sur la base d'une réforme systémique, par opposition aux réformes paramétriques, en prenant comme modèle la réforme des régimes suédois, qui s'appuie sur les comptes notionnels. Par ailleurs, le patronat tente d'obtenir un recul progressif de l'âge de départ à la retraite à taux plein.

C'est peut-être le détricotage progressif de nos régimes de retraite qui nous attend, dans un contexte marqué par l'augmentation du déficit de la branche vieillesse, consécutive à la crise économique que nous traversons, sans parler des difficultés sur l'emploi des jeunes et des seniors, autant de sujets d'inquiétude qui ne font que raviver les débats sur l'avenir de nos retraites.

Il faut pourtant souligner, en cette période de crise, le rôle d'amortisseur de nos régimes par répartition qui, sans conteste, ont mieux résisté que les innombrables fonds de pension qui ont accumulé les pertes, conduisant les gouvernements des pays concernés à procéder à des mesures drastiques sur le recul de l'âge de la retraite ou sur la baisse du niveau des pensions.

Préparer l'avenir, appréhender les dossiers pour mieux comprendre les enjeux, ne pas se laisser endormir par les discours lénifiants ni par les sirènes de ceux qui nous promettent des potions magiques. Tel est l'esprit de cette étude. Nous devons être prêts pour les prochains rendez-vous en ayant à l'esprit que nos systèmes, même s'ils ne sont pas parfaits, ont permis, grâce à la solidarité intergénérationnelle, d'éviter les réflexes individuels et de jouer la fonction de redistribution en réduisant les risques de paupérisation des retraités.

Après le CPE : quelles perspectives pour l'emploi des jeunes ?

*David Rousset,
Sébastien Dupuch*

Le combat contre le contrat première embauche (CPE) en 2006 fut important. D'une part parce qu'il a permis son retrait mais aussi parce qu'il symbolisait le refus de la flexibilité et l'exigence d'une meilleure insertion des jeunes dans le marché du travail, en respectant les droits et règles communes. Cette étude s'interroge sur l'effet des politiques et mesures menées et mises en œuvre par les gouvernements successifs concernant l'emploi des jeunes depuis 30 ans. En attaquant systématiquement le Code du travail et en éloignant à chaque nouvelle mesure spé-

cifique les jeunes du CDI, les moins de 25 ans se retrouvent encore plus que l'ensemble des salariés en situation précaire.

La crise de 2007-2008 a rendu encore plus difficile l'insertion des jeunes, difficultés que les non diplômés subissent de plein fouet, mais qui touchent de plus en plus fréquemment les jeunes diplômés : la période de recherche d'emploi s'allonge, les trajectoires sont toujours plus hachées, marquées par des allers-retours incessants entre l'emploi, le chômage, la formation. Le statut des emplois évolue aussi : un diplômé sur deux obtient un contrat atypique lors de son premier emploi.

Cette étude réalisée par David Rousset et Sébastien Dupuch relate dans un premier temps la bataille du CPE. Une seconde partie est consacrée à l'évolution de la situation des jeunes sur le marché du travail. Sont abordées les différentes voies d'insertion sur le marché du travail, la durée toujours plus longue avant la stabilisation dans un emploi durable, la multiplication de formes d'emploi précaire, les différentes formes de déclassement. L'examen de la situation des jeunes face à l'emploi, avant leur entrée définitive sur le marché du travail et une fois acquise l'installation dans la vie active, conduit à distinguer les situations selon les niveaux de diplôme, même si le diplôme ne garantit plus forcément l'accès à un emploi stable. Enfin, la dernière partie de l'étude montre que toutes les mesures spécifiques aux jeunes se sont inscrites dans une même logique de fragiliser les droits et le cadre juridique normal. A force, cette fragilisation perdure... En conclusion, l'étude dresse des pistes pour sortir les jeunes salariés des difficultés créées par la précarité et une insertion toujours plus chaotique dans le monde du travail.

POUR SE PROCURER CES TRAVAUX

CFDT - Emmanuel Mermet - 4 bd de la Villette 75955 Paris cedex 19 - Tel : 01 42 03 80 84 - emermet@cfdt.fr

CFE-CGC - Emilie Rollet - 59/63 rue du Rocher 75008 Paris - Tel : 01 55 30 13 83 - emilie.rollet@cfecgc.fr

CFTC - Antony Ratier - 13 rue des Ecluses St Martin 75483 Paris cedex 10 - Tel : 01 44 52 49 05 - aratier@cftc.fr

CGT - Fabrice Pruvost - 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex - Tel : 01 48 18 80 00 (poste 9266) - f.pruvost@cgt.fr

CGT-FO - Sébastien Dupuch - 141 av. du Maine 75680 Paris cedex 14 - Tel : 01 40 52 84 47 - sdupuch@force-ouvriere.fr

UNSA-éducation - Jérôme Crozat - 87 bis, av. Georges Gosnat 94853 Ivry/Seine - Tel : 01 56 20 29 52 - jerome.crozat@unsa-education.org